



# Formation URBA08

## Droit de l'urbanisme – Maîtrise foncière – Les fondamentaux

### Public

Agents et élus des collectivités en charge de l'urbanisme

**Durée** : 1 jour

**Prix (en inter)** : 580 € HT

par personne pour le module complet  
[Voir nos tarifs dégressifs !](#)

### Objectifs opérationnels

#### Compétences finales attendues sur le terrain suite à la formation.

- Mesurer l'impact des politiques publiques sur la relance foncière
- Identifier des outils de stratégie et de relances foncières adaptés à un projet d'aménagement
- Maîtriser les grandes étapes de l'aménagement foncier
- Examiner différents modes d'occupation du foncier

### Contenus

#### Matin : présentation des outils d'acquisition foncière

Pour chaque procédure : comment la mener et comment la sécuriser en évitant les risques juridiques ?

- L'acquisition amiable d'immeubles à titre onéreux
- Le droit de préemption
  - Introduction
  - L'objet
  - La procédure
  - Le droit de préemption renforcé
- La procédure d'expropriation :
  - Introduction : Acteurs, objet et finalité de l'expropriation
  - La phase administrative : présentation des quatre étapes

- La phase judiciaire (sauf si accord amiable)
- Les garanties profitant aux expropriés

- La vente immobilière
- Le contentieux

#### Illustration avec des cas pratiques juridiques pour éviter les contentieux.

#### Après-midi : mise en œuvre opérationnelle et cas concrets

- Une politique foncière au service d'un projet d'aménagement
  - Introduction : de quoi parle-t-on et dans quel but ?
  - Une stratégie : Adapter l'acquisition, les procédures à mettre en œuvre en fonction du projet et de son ampleur.
  - Les outils de maîtrise à court ou moyen terme.
- Le rôle-clé des opérateurs fonciers :

- Qui ? (Etablissements Publics Foncier, Sociétés d'Économie Mixte,...)
- Comment ? (les conventions d'intervention foncière)
- Pourquoi ?

- Le contexte opérationnel : quel projet pour quelle stratégie ? L'aménagement d'un futur pôle de transport, la requalification d'une friche, ...
- Définir une vision à long terme de la maîtrise foncière :
  - Introduction : De quoi parle-t-on ? Quel but ? Comment ?
  - Les objectifs : veille foncière, suivi des marchés fonciers et immobiliers...
  - Mettre en œuvre des outils stratégiques d'accompagnement (observatoire du foncier, PLU, DIA...)

### Formateurs

#### Auddicé urbanisme

Bureau d'études en urbanisme et aménagement.



**Anne-Laure LUTRINGER**

Juriste en droit de l'urbanisme  
Master de droit public : professions immobilières, construction et urbanisme, droit de l'environnement et du développement durable



**Carole OPOZDA**

Urbaniste - Chef de projet  
Chef de projet en aménagement du territoire  
Master en urbanisme et développement territorial